

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE **2 JUIN 2023, À 19 HEURES** À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTICE DE MONSIEUR JEAN BERNIER, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Pierre Lantagne
Siège #4 - Josiane Tanguay
Siège #5 - Sylvia Fortin
Siège #6 - Maxime Vachon

Est/sont absent(e)s

Siège #2 - Poste Vacant
Siège #3 - Poste Vacant

Les membres présents forment le quorum. Marie-Line Dubé, Directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire.

1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

La prière est la suivante :

Souverain Maître de l'univers, Dieu éternel et tout puissant, de qui vient tout pouvoir et de qui découle toute sagesse, daignez regarder d'un oeil favorable ceux qui sont ici assemblés devant vous, pour travailler au bien-être et à la prospérité de notre Municipalité.

Daignez nous accorder la grâce de ne rien décider qui ne soit en tout conforme à votre volonté sainte, de la rechercher avec sagesse, de la connaître avec certitude et de l'accomplir courageusement et parfaitement, pour la gloire et l'honneur de votre nom adorable et pour le bien-être véritable de ceux dont nous sommes les mandataires.

Amen

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Séance du 2 juin 2023

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 5 mai 2023**
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois**
 - 4.2 - Fermeture du bureau municipal - Vacances de la construction du 24 juillet au 4 août 2023**
 - 4.3 - Présentation des résultats de l'audit concernant les états financiers 2022**
 - 4.4 - Réorganisation des services administratifs de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford**

- 4.5 - Demande d'autorisation pour afficher un poste "adjointe administrative"
- 4.6 - Location d'un bureau sur rendez-vous pour la Caisse Desjardins des Etchemins au 505, rue Principale
- 4.7 - Autorisation du gouvernement provincial pour obtenir la subvention du gouvernement fédéral "Canada en fête"
- 4.8 - Avis de vacance au poste de conseiller # 2
- 4.9 - Avis de vacance au poste de conseiller # 3
- 4.10 - Élection partielle - Date de scrutin
- 4.11 - Demande d'autorisation pour un emprunt temporaire
- 4.12 - Départ de la Directrice générale et secrétaire trésorière le 30 juin

2023

5 - LÉGISLATION

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

- 6.1 - Compte-rendu du Directeur incendie
- 6.2 - Entente intermunicipale relative à l'utilisation d'équipements incendie dans le cadre de formation
- 6.3 - Demande d'autorisation pour effectuer l'achat de casques de pompiers

7 - VOIRIE TRANSPORT

- 7.1 - Rapport du Directeur des travaux publics
- 7.2 - Installation de la nouvelle génératrice
- 7.3 - Demande pour réparer ou location/achat pour le tracteur

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

9 - ASSAINISSEMENT

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- 10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- 10.2 - Démission de madame Madeleine Lachance du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 10.3 - Remplacement de madame Madeleine Lachance au Comité consultatif d'urbanisme

11 - COMITÉ

- 11.1 - Compte-rendu des différents comités

12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

- 12.1 - Demande de modification du coût pour les résidents et nouveau coût pour les non-résidents lors de la fréquentation du gym
- 12.2 - Demande d'autorisation pour choisir les soumissionnaires pour le projet "Centre d'activités extérieur"
- 12.3 - Espace de bienveillance dans les Etchemins

13 - CORRESPONDANCE

14 - VARIA

- 14.1 - Table de billard dans la salle de l'OTJ

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 5 mai 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2023 soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable la liste des dépenses du mois, et déclarent avoir reçu réponse à leurs questions:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, d'une somme de 78 065,23 \$ soit acceptée et que la dépense soit et est autorisée selon les modalités de notre règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire.

ADOPTÉE

100-06-2023

4.2 - Fermeture du bureau municipal - Vacances de la construction du 24 juillet au 4 août 2023

CONSIDÉRANT QUE lors des vacances de la construction, le bureau municipal ferme ses portes du 24 juillet au 4 août 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE LANTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal accepte que le bureau municipal soit fermé du 24 juillet au 4 août 2023 pour permettre aux employés de prendre des vacances.

ADOPTÉE

101-06-2023

4.3 - Présentation des résultats de l'audit concernant les états financiers 2022

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de présenter les états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 à une séance du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la présentation est effectuée par madame Karine Béland de la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

CONSIDÉRANT QUE madame Karine Béland apporte les explications nécessaires lors de la présentation des états financiers;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 soient et sont acceptés tels que présentés à la table du Conseil municipal.

ADOPTÉE

102-06-2023

4.4 - Réorganisation des services administratifs de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford souhaite procéder à l'embauche d'une nouvelle directrice générale, pour donner suite à la démission de l'ancienne directrice générale dont son départ est prévu

le 30 juin prochain.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal accepte la candidature de madame Caroline Bernier comme nouvelle Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford;

QUE le Conseil municipal autorise la nouvelle Directrice générale et greffière-trésorière à avoir accès aux différents ministères gouvernementales ainsi qu'à l'institution financière "Caisse Desjardins des Etchemins";

QUE le Conseil municipal, en collaboration avec le Comité des ressources humaines, négocie les conditions salariales de la Directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

103-06-2023

4.5 - Demande d'autorisation pour afficher un poste "adjointe administrative"

CONSIDÉRANT QUE madame Caroline Bernier a accepté le poste de Directrice générale et greffière-trésorière pour la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford;

CONSIDÉRANT QUE le poste d'adjointe administrative devient vacant à compter du 5 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à afficher le poste d'adjointe administrative à compter du 5 juin 2023.

ADOPTÉ

104-06-2023

4.6 - Location d'un bureau sur rendez-vous pour la Caisse Desjardins des Etchemins au 505, rue Principale

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins des Etchemins désire renouveler le bail pour la location d'un bureau au 505, rue Principale à Sainte-Rose-de-Watford;

CONSIDÉRANT QUE sur le Bail initial on retrouvait un article sur les Options de Renouvellement, le bail est donc renouvelé aux mêmes conditions , à l'exception du Loyer qui a été prévu à deux mille dollars (2 000 \$) par année, durant la Période additionnelle 2023-2024;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins des Etchemins désire cesser ses activités à ce centre de services. Ce bail prendra donc fin au 31 août 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE LANTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal accepte le renouvellement du Bail avec la Caisse Desjardins des Etchemins jusqu'au 31 août 2024 et cela aux mêmes conditions que le bail antérieur soit que la conciergerie soit incluse pour l'entretien ménager du bureau; que l'utilisation des toilettes et de la dînette soit comprise ainsi que l'enseigne extérieure soit toujours existante;

QUE la Directrice générale et greffière-trésorière soit et est autorisée à transmettre une copie de la résolution à la Caisse Desjardins des Etchemins pour la rédaction du bail;

QUE le maire, Jean Bernier et la Directrice générale et greffière-trésorière, Marie-Line Dubé soient et sont autorisés à signer le bail pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

105-06-2023

4.7 - Autorisation du gouvernement provincial pour obtenir la subvention du gouvernement fédéral "Canada en fête"

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford a soumis une demande d'aide financière relativement à une subvention à Patrimoine canadien dans le cadre du programme Célébrations et commémorations, pour le projet "Le Canada en fête";

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford souhaite conclure une entente de subvention d'un montant de 4 750 \$ avec le ministère du Patrimoine canadien pour la réalisation de ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford approuve le projet d'accord de subvention avec le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Célébrations et commémoration pour la réalisation du projet "Le Canada en fête";

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford demande l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord;

QUE le Maire, monsieur Jean Bernier ainsi que la nouvelle Directrice générale et greffière-trésorière, madame Caroline Bernier, soient autorisés à signer cet accord.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

4.8 - Avis de vacance au poste de conseiller # 2

Conformément à l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil municipal de la vacance au poste de conseiller # 2, le tout conformément aux dispositions de l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Elle informe également que des élections partielles auront lieu en septembre 2023.

4.9 - Avis de vacance au poste de conseiller # 3

Conformément à l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil municipal de la vacance au poste de conseiller # 3, le tout conformément aux dispositions de l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Elle informe également que des élections partielles auront lieu en septembre 2023.

106-06-2023

4.10 - Élection partielle - Date de scrutin

CONSIDÉRANT QUE des élections partielles doivent être réalisées puisque les

sièges # 2 et # 3 sont vacants;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil municipal, en vertu de l'article 399 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, que la date retenue pour la tenue du scrutin est le 24 septembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal prend acte des informations soumises par la Directrice générale et greffière-trésorière;

QUE le Conseil autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à effectuer les dépenses nécessaires à la tenue de cette élection partielle.

ADOPTÉE

107-06-2023

4.11 - Demande d'autorisation pour un emprunt temporaire

CONSIDÉRANT QUE la réfection de la rue Principale va s'effectuer durant l'année 2023 dans le cadre de la TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford devra procéder aux dépenses relatives à ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford s'adresse à Desjardins Entreprises Beauce - Appalaches - Etchemins afin d'effectuer un emprunt temporaire de 480 000 \$ en attendant le versement de la TECQ;

CONSIDÉRANT QUE Desjardins Entreprises Beauce - Appalaches - Etchemins charge 1 200 \$ pour l'ouverture du dossier et que le taux de financement est variable;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'administration municipale soit autorisée à entreprendre des démarches auprès de Desjardins Entreprises Beauce - Appalaches - Etchemins afin d'effectuer un emprunt temporaire nécessaire aux dépenses relatives à la contribution du gouvernement du Québec (TECQ 2019-2023) dans le cadre de la réfection de la rue Principale réalisée en 2023 au montant de 480 000 \$;

QUE des frais pour l'ouverture du dossier de 1 200 \$ seront pris dans notre compte de caisse dès que la demande de prêt sera pris en compte par la Caisse Desjardins Entreprises Beauce - Appalaches;

QUE le Maire, Jean Bernier, ainsi que la nouvelle Directrice générale, madame Caroline Bernier, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, tous les documents requis à cette fin.

ADOPTÉ

4.12 - Départ de la Directrice générale et secrétaire trésorière le 30 juin 2023

Comme il s'agit du dernier Conseil municipal auquel va assister la directrice générale, madame Marie-Line Dubé, le maire, les conseillers municipaux et les employés de la Municipalité souhaitent la remercier et souligner son engagement et son travail réalisé.

5 - LÉGISLATION

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

6.1 - Compte-rendu du Directeur incendie

Monsieur le Maire fait lecture du rapport du Directeur incendie

108-06-2023

6.2 - Entente intermunicipale relative à l'utilisation d'équipements incendie dans le cadre de formation

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté, lors de la séance du 12 avril 2023, une entente intermunicipale relative à l'utilisation d'équipements incendie dans le cadre de la formation;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford acceptent que les équipements des pompiers soient utilisés lors de formation.

ADOPTÉE

109-06-2023

6.3 - Demande d'autorisation pour effectuer l'achat de casques de pompiers

CONSIDÉRANT QU'une demande de la part du Directeur service incendie a été acheminée à la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford pour l'achat nécessaire et requis de casques au coût de 5 058,90 \$ (taxes comprises);

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise l'achat de casques pour les pompiers soient: 1 casque blanc pour le chef pompier, 5 casques noirs pour les pompiers et 4 casques rouges pour les officiers.

QUE le Conseil municipal autorise la Directrice générale, Marie-Line Dubé, à effectuer l'achat de ces casques;

QUE le coût inhérent soit et est autorisé.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE TRANSPORT

7.1 - Rapport du Directeur des travaux publics

Monsieur le Maire fait lecture du rapport du Directeur des travaux publics.

110-06-2023

7.2 - Installation de la nouvelle génératrice

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle génératrice arrive la semaine prochaine à la Municipalité et que celle-ci devait être installée à la Salle J. A. Nadeau;

CONSIDÉRANT QUE le système UV a été installé dans le local qui avait été prévu pour l'installation électrique de la génératrice;

CONSIDÉRANT QUE deux choix s'offrent présentement pour la Municipalité: soient de déménager une partie du système UV dans la salle de bain des hommes à la Salle J. A. Nadeau ou d'installer la nouvelle génératrice au bureau municipal, ce qui permettrait lors de pannes d'électricité que la salle Multi ainsi que le local de l'OTJ soient disponibles pour dépanner les citoyens lorsqu'il n'y aura pas d'électricité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE LANTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise l'installation de la nouvelle génératrice au bureau municipal.

ADOPTÉE

111-06-2023

7.3 - Demande pour réparer ou location/achat pour le tracteur

CONSIDÉRANT QUE présentement le tracteur de la Municipalité est en attente soit de réparation ou de vente;

CONSIDÉRANT QUE trois options s'offrent à la Municipalité pour un tracteur:

- Faire réparer le tracteur et en louer un en attendant que les réparations soient effectuées;
- Soit remettre le tracteur actuel et aller en location pour quelques années et racheter par la suite un nouveau tracteur, on doit aller en appel d'offres;
- Soit remettre le tracteur actuel et acheter un nouveau tracteur, on doit aller en appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a aussi possibilité d'acheter un loader;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal décide de réparer le tracteur actuel;

QUE le Conseil municipal autorise la Directrice générale à mettre en action la décision du Conseil municipal.

ADOPTÉE

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

9 - ASSAINISSEMENT

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

112-06-2023

10.2 - Démission de madame Madeleine Lachance du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT QUE madame Madeleine Lachance a donné sa démission du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal accepte la démission de madame Madeleine Lachance du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ADOPTÉE

113-06-2023

10.3 - Remplacement de madame Madeleine Lachance au Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE madame Madeleine Lachance a démissionné de son poste de conseillère pour la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme doit comprendre un

membre du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE madame Josiane Tanguay par intérim remplace madame Madeleine Lachance au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

11 - COMITÉ

11.1 - Compte-rendu des différents comités

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu des différents comités.

12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

114-06-2023

12.1 - Demande de modification du coût pour les résidents et nouveau coût pour les non-résidents lors de la fréquentation du gym

CONSIDÉRANT QUE les citoyens et citoyennes de Sainte-Rose-de-Watford doivent déboursier des frais pour la salle d'entraînement (gym) qui avaient déjà été entérinés lors d'une séance antérieure;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit augmenter les coûts pour les non-résidents qui fréquentent la salle d'entraînement (gym);

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE LANTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le coût soit de 100 \$ par année pour les résidents et de 150 \$ pour les non-résidents pour les personnes seules et de 180 \$ pour les non-résidents et leur famille.

QUE ce nouveau tarif entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2023.

ADOPTÉE

115-06-2023

12.2 - Demande d'autorisation pour choisir les soumissionnaires pour le projet "Centre d'activités extérieur"

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu quelques soumissions soient pour le pavage ou pour les bandes de patinoire extérieures;

Pour le pavage, trois compagnies ont soumissionné:

- Pavage Charles Lacasse au montant de 35 800 \$ plus taxes;
- Les Pavages de Beauce Ltée au montant de 43 176 \$ plus taxes;
- PAVCO Pavage et excavation au montant de 43 260 \$ plus taxes;

Pour la patinoire, deux compagnies ont soumissionné:

- Omni-Tech Sports au montant de 50 187,10 \$ plus taxes, celle-ci est démontable au besoin;
- PROFAB 2000 au montant de 68 900 \$ plus taxes, celle-ci est fixe;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise madame Caroline Bernier à contacter les soumissionnaires retenus soient Pavage Charles Lacasse et Omni-Tech Sports.

ADOPTÉE

12.3 - Espace de bienveillance dans les Etchemins

L'espace de bienveillance dans les Etchemins a été concrétisé la semaine dernière dans le parc municipal, il ne manque que nos bancs pour finaliser le tout.

Gros merci au CISSSCA, Parent'aime (maison de la famille des Etchemins).

13 - CORRESPONDANCE

14 - VARIA

116-06-2023

14.1 - Table de billard dans la salle de l'OTJ

CONSIDÉRANT QUE le dessus de la table de billard, qui est en marbre, n'est plus au niveau;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise la Directrice générale à donner la table de billard.

ADOPTÉE

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

117-06-2023

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé:

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 19h40.

ADOPTÉE

Jean Bernier
Maire
trésorière

Marie-Line Dubé
Directrice générale et secrétaire-

Je, Jean Bernier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Bernier
Maire

